

VIRIVILLE

les brèves

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

JANVIER 2024

*Bonne
année!*

DOSSIER

**LES SERVICES D'AIDE
À LA PERSONNE**

RETOUR EN IMAGES



16 et 17 septembre

JOURNÉES DU PATRIMOINE - Très nombreux furent les visiteurs de la chapelle de Grolée pour fêter la fin de sa restauration avec le concert du duo "Rambla Latina" suivi d'un apéritif sur la petite place. Les comédiens de "Patrimoine et Cie" et l'association des véhicules anciens ont largement participé à ce succès.



15 octobre

DUATHLON - La seconde édition du duathlon "Ducs et Duchesses" a attiré de nombreux sportifs de tous niveaux.



28 octobre

LES ARTS EN HERBE - Bièvre Isère Communauté avait choisi Viriville pour la journée de clôture de son festival "Les Arts en herbe" destiné aux enfants qui ont pu assister à cinq spectacles et participer aux animations de la bibliothèque, la ludothèque et le Kafékifé.



11 novembre

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE - Accompagnée de nombreux enfants, Françoise Sempé-Buffer, maire, a fleuri le monument aux morts pour commémorer l'armistice de la Grande Guerre.



11 novembre

CHORALE - La chorale "Tous en cœur" a donné un récital à la salle du Pont neuf. La recette obtenue a été remise à la mairie pour aider à la rénovation de la chapelle de Grolée.



2 décembre

REPAS DE L'AMITIÉ - Plus de 140 personnes ont apprécié le repas offert aux plus de 70 ans par la mairie.

sommaire

TRAVAUX

4

- Travaux d'enfouissement
- Canalisations eau potable
- Réfection de l'aire de jeux
- Un sas d'entrée au pôle santé

VIE LOCALE

5-6

- Contrôle d'accès aux déchèteries
- Inauguration du 1^{er} site de compostage collectif
- À l'école du compostage
- Une figure du marché part à la retraite
- Des balises jaunes en plaine
- Nouvelles pistes cyclables

ENVIRONNEMENT

7-8

- Protégez la faune sauvage autour de chez vous

DOSSIER

9-12

- Les services d'aide à la personne

CULTURE & LOISIRS

13

- La chapelle de Grolée : des envies, des projets

VIE ASSOCIATIVE

14-15

- Formafoot
- Le Kafékifé déménagement et partage
- ACCA
- Les conscrits

AGENDA / VIE PRATIQUE

16

ÉTAT CIVIL

mot du maire



Françoise Sempé



Chères Virivilloises , chers Virivillois,

Au nom de mon équipe municipale, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2024. Que cette année soit synonyme de bonheur, de réussite et de prospérité pour chacun d'entre vous.

2023 a été une année de prévisions et d'adaptabilité face aux crises mondiales et aux répercussions sur notre économie. Nous connaissons les difficultés que beaucoup d'entre vous traversent et nous essayons de répondre à vos attentes du mieux possible, par des services et des aides qui vous seront présentés dans ces brèves.

Sachez que nous continuons à travailler pour faire de notre village un endroit où il fait bon vivre et grâce au soutien de beaucoup d'entre vous, grâce à votre engagement qu'il soit personnel ou associatif, nous avançons avec optimisme. Je vous invite d'ailleurs à garder cet esprit de solidarité.

Je vous exposerai lors de mes vœux le bilan de nos actions depuis 2020 et j'invite tous les nouveaux habitants de se joindre à nous pour ce moment de partage, le samedi 13 janvier à 18h, à la salle du Pont neuf.

Je vous souhaite à tous une très belle année 2024.



Journal municipal de la commune de Viriville
Mairie, 59, avenue Docteur Turc 38980 Viriville
Tél. : 04 74 54 03 15
www.viriville.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Françoise Sempé

RÉDACTION : commission communication

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : les associations de la commune,

CRÉDIT PHOTOS : Mairie, Gérard Eymond (DL),

dronepilot.fr (photo aérienne), DR

MAQUETTE ET MISE EN PAGES : www.thierry-lemaitre.com

IMPRESSION : imprimerie Rochat, La Côte-Saint-André

DÉPÔT LÉGAL : à parution

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE





Avant travaux



Après travaux



3



4



5

VOIRIE

Changement des tuyaux de récupération des eaux pluviales et réfection des enrobés de la voirie, chemin du Gallix.

CURAGE DES FOSSÉS

Suite aux inondations provoquées par les pluies abondantes du mois de novembre, entretien et curages en urgence de très nombreux fossés par l'entreprise ThivinTP.

RÉFECTION DU SOL DE LA LUDOTHÈQUE

Durant la semaine de fermeture entre Noël et le jour de l'an, un nouveau sol va être posé dans une partie de la ludothèque : une salle de jeu et l'accueil.

DÉSHERBAGE DES ESPACES PUBLICS

Plusieurs personnes se sont plaintes du manque d'entretien de certains espaces publics gravillonnés, notamment les allées du cimetière. De nouveaux règlements et le souci de préserver l'environnement nous interdisent désormais d'utiliser des produits désherbants toxiques. Ce nettoyage, qu'il faudrait reprendre aussitôt terminé pour être parfait, mobilise nos services techniques pendant de très nombreuses heures. L'achat d'un motoculteur spécial devrait désormais alléger un peu leur tâche.

- Achèvement des travaux d'enfouissement des réseaux aériens (Enedis, Telecom, éclairage public et fibre) dans le vieux bourg : rue de la Chapelle, rue du Fuschin, rue du Lavoir et rue Saint Jacques. [1] [2]

- Changement des canalisations d'eau potable sur 1347 mètres linéaires, chemin de la Bourgeat, chemin des Contamines et chemin du Nivollon. Ce chantier a été réalisé par l'entreprise Gabillon et suivi par les services de Bièvre Isère Communauté. [3]

- Réfection de l'aire de jeux pour enfants située devant l'école maternelle et installation prochaine de nouveaux équipements. [4]

- Construction d'un sas d'entrée devant le pôle santé afin de faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et améliorer la régulation thermique de l'espace d'accueil. [5]



MISE EN PLACE DU CONTRÔLE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES



À fin de moderniser les modalités d'accès aux déchèteries, tout en s'assurant de la provenance des déchets, Bièvre Isère met en place un système de contrôle d'accès par lecture de plaques d'immatriculation. Ce dispositif sera opérationnel à partir du 2 janvier 2024. Les usagers sont invités à s'inscrire en ligne sur le site de Bièvre Isère, rubrique "eau, assainissement,

déchets". Chaque usager disposera d'un crédit annuel de 36 points. À chaque passage, un décompte sera établi en fonction du véhicule utilisé :

- 1 point par véhicule léger ou quad avec ou sans remorque (soit 36 passages par an)
- 2 points par fourgonnette de moins de 2,25 tonnes (soit 18 passages par an)
- 6 points par fourgon de 2,25 à 2,75 tonnes (soit 6 passages par an)
- 9 points par petit camion de 2,75 à 3,5 tonnes ou tracteur (soit 4 passages par an)
- Au-delà de ces crédits, chaque passage sera facturé.

DIMINUER LES TONNAGES ET LES COÛTS

Entre 2018 et 2022, la Communauté de communes a constaté une hausse de +31 % des tonnages collectés dans ses déchèteries. Elle estime que "cette augmentation est due, en partie, à l'apport de déchets provenant des territoires voisins. La mise en place de ce dispositif doit permettre à Bièvre Isère de diminuer de 20 % les tonnages de déchets enfouis et de réaliser une économie de 120 000 euros par an".

INAUGURATION DU PREMIER SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF

Charlotte Barbut, a eu fort à faire entre le 4 et le 9 décembre sur notre commune. Lundi soir, elle a présenté la technique du compostage aux villageois, puis aidé les écoliers à mieux comprendre les enjeux du compostage lors d'ateliers les mardis et vendredis. Jeudi elle a installé le site avec le soutien de Florent Keramblun, agent de l'équipe technique et finalement inauguré le site avec l'équipe municipale, les Virivillois intéressés et le Kafékifé. Si vous désirez composter, veillez à suivre les instructions postées sur les bacs.

Dans un premier temps le site sera géré par l'équipe technique de la mairie, mais à terme on espère qu'il sera pris en charge par les utilisateurs. Comme un compost met entre 9 et 12 mois pour être utilisable, nous partagerons le premier millésime en décembre 2024.



Inauguration en présence des élus et de futurs usagers

À L'ÉCOLE DU COMPOSTAGE



Charlotte Barbut avec la classe de CP/CE1

La semaine du 5 décembre était dédiée au compostage. En effet, plusieurs ateliers autour du compostage étaient proposés par Charlotte Barbut, prestataire du SMICTOM des pays de la Bièvre. Les classes de CP, CE1, CE2, CMI et CM2 ont donc été initiées à cette pratique désormais nécessaire et utile pour nos jardins.

UNE FIGURE HISTORIQUE DE NOTRE MARCHÉ PREND SA RETRAITE

Son étal était présent sur le marché de Viriville depuis plus de 47 ans. Marie-Claude Clément prend sa retraite et elle l'a bien mérité ! Sa place ne reste pas vacante, c'est Sophie qui reprend le flambeau.





DES BALISES JAUNES EN PLAINE

Tous les Virivillois ont l'habitude de voir sur les bas-côtés de la route de Marcilloles des balises jaunes que l'on retrouve également dans la plaine sur les communes voisines. Peu ignorent qu'il s'agit de canalisations de gaz naturel haute pression installées par GRT Gaz Rhône-Méditerranée sur plus de 800 km. Ces installations impliquent une surveillance très régulière et des conventions de servitude ont été signées avec les communes et les propriétaires des champs cultivés en surface. Il est notamment totalement interdit de construire, planter certains

arbres à racines et creuser sur une zone assez large autour.

À proximité, un autre pipeline traverse notre plaine sous la responsabilité de la société Chloralp. Il s'agit plus exactement d'un saumoduc repéré en surface par des petites balises, qui transporte depuis 1965, de l'eau salée, (de la saumure) à partir des salines de Hauterives jusqu'aux usines de traitement de Pont de Claix (82km). Le gisement de sel s'étend sur une vaste zone allant de Hauterives jusqu'aux abords de Valence.



La rue de la Poste (en rouge) relie la route de Chatenay et la rue du Dr Turc.

NOUVELLES DES PISTES CYCLABLES

En début d'année 2024, la première piste cyclable sera marquée au sol sur la rue de la Poste. La rue sera désormais à double sens pour les vélos et permettra de rejoindre le tronçon suivant route de Chatenay qui sera aménagé dès que la route départementale aura été refaite. Autres nouveautés, dès que les travaux en cours (canalisations d'eau et pont sur la départementale) seront terminés et en conformité avec le schéma de circulation de Bièvre Isère Communauté, le chemin du Brin d'Amour et le chemin du Nivollon deviendront des chemins accessibles seulement aux riverains. À l'entrée du Brin d'Amour, la partie longeant le lotissement et les maisons deviendra une zone limitée à 30 km/h.

NOUVEAU À VIRIVILLE

Sonia vous accueille dans son nouvel institut et vous propose des soins du visage, du corps, épilations et maquillages.

Institut Sonia beauté

121 Impasse de Chomardière

38980 Viriville

Tél. : 06 82 58 02 24



NATUROPATHE- RÉFLEXOLOGUE

Après une formation de 17 mois, Aurélie Maljournal est certifiée en tant que naturopathe réflexologue (pieds, mains, visage). Praticienne en massage Amma assis.

Tél. : 06 64 66 07 58

aurelie.maljournal@gmail.com

Facebook : Aurélie Maljournal Naturopathe et Réflexologue





PROTÉGEZ LA FAUNE SAUVAGE AUTOUR DE CHEZ VOUS

L'hiver est une saison particulièrement difficile pour la vie sauvage : insectes, oiseaux et mammifères. Voici quelques conseils pour soigner la biodiversité de votre lieu de vie.

OBSERVER POUR MIEUX PROTÉGER

Prenez le temps de faire l'inventaire de tous les êtres vivants qui peuplent votre maison et votre jardin. Répertoirez leurs habitats et leurs habitudes. Vous vous rendrez compte par exemple qu'un rouge-gorge vit dans un territoire très petit, qu'il passe une grande partie de son temps près du sol où il trouve sa nourriture. Que les chauves-souris s'envolent à la nuit tombée et peuvent loger derrière un volet pendant la journée.

NE PLUS GÉRER LA NATURE

Il est urgent de ne plus vouloir gérer toute la nature et lui laisser des espaces pour sa libre évolution. Les ronces et les herbes folles sont des abris et des refuges pour les hérissons et de nombreux autres animaux. Créez des passages pour la faune dans vos clôtures pour garantir la liberté de circulation nécessaire à l'alimentation et à la reproduction des animaux. N'hésitez pas à laisser des zones ensauvagées (tas de bois, tas de feuilles, espaces non fauchés) dans une partie

de votre jardin, vous aurez le plaisir d'observer de nouveaux habitants.

ÉVITER LE DÉRANGEMENT

La faune connaît les habitudes humaines. Elle s'accoutume aux bruits et aux mouvements réguliers mais fuit systématiquement quand ils surviennent inopinément. Quand un animal fuit, il dépense de l'énergie et s'affaiblit, ce qui peut être préjudiciable à sa survie par grand froid. Restez discret et essayez de garder les mêmes itinéraires dans vos déplacements.



Une mare est un élément important pour la biodiversité

NOURRIR ET LOGER LES OISEAUX

Dans les périodes les plus froides, particulièrement quand il neige, les oiseaux ont des difficultés à trouver leur nourriture. Il est donc utile de les aider en leur donnant des graines, de préférence oléagineuses (tournesol, colza, lin). Choisissez des mangeoires sur lesquelles les oiseaux ne peuvent pas stationner pour éviter que les excréments se mélangent aux graines, ce qui est source de maladie. Nourrissez-les seulement quand les conditions climatiques sont très rudes et que la nature ne procure plus à manger. N'oubliez pas de leur donner à boire s'il n'y a pas d'eau à proximité. Ou créez une mare dans votre jardin, excellente source de biodiversité. Même de petite

surface, elles sont un paradis pour la nature.

Il est recommandé de laisser les nichoirs en place car ils serviront d'abri au cours de l'hiver. Vous pouvez aussi profiter de la saison pour construire des nichoirs que vous mettrez en place au début du printemps. Adaptez les diamètres du trou et les dimensions aux différentes espèces (voir le site de la LPO : www.lpo.fr).

Choisissez des bois naturellement résistants à l'humidité et aux intempéries et placez les nichoirs avec soin : sur un mur ou un arbre, dans un endroit calme, à une hauteur minimum de deux mètres pour éviter les intrusions ; ils ne doivent pas être installés en plein soleil, ni à l'ombre totale ; évitez également les endroits trop ventés.

PROTÉGER LES INSECTES

Diagnostiqué il y a près de vingt ans, le déclin des insectes s'accélère. De récentes études, citées par le Muséum national d'histoire naturelle, ont établi que les populations d'insectes ont diminué de 70 à 80% dans les pays européens. Les insectes sont très souvent au départ des chaînes alimentaires. Donc plus il y aura d'insectes dans votre jardin, plus il y aura de biodiversité. Il est essentiel de proscrire les pesticides et de préserver tous les biotopes qui les hébergent (mares, friches sauvages, arbres morts, tas de bois, prairies fleuries, haies champêtres...). Songez également aux plantes mellifères. Vous pouvez aussi construire des petits abris tels que fa-



© Adobe Stock

gots de tiges creuses, briques remplies de terre, paille dans un pot de fleurs ou bûches de bois percées. Pas besoin d'une maison pour les insectes mais d'une variété de petits abris.

Pour les insectes qui se réfugient dans la maison pour l'hiver (coccinelles, punaises, guêpes, mouches...), ne les jetez pas dehors puisqu'ils sont venus chercher la chaleur ! Déposez-les dans une boîte en carton remplie de feuilles mortes et laissez-les terminer leur hiver à l'abri !

PROTÉGER LES AUTRES ANIMAUX

On pense souvent aux oiseaux ou aux insectes mais on a tendance à oublier les autres animaux qui vivent dans notre proche environnement surtout s'ils sont discrets donc souvent invi-

sibles. C'est le cas des hérissons, des écureuils, serpents, amphibiens, etc. Soyez vigilants !

Voici les gestes de premiers secours ou de sécurité à adopter lors de la découverte d'un animal en détresse.

À FAIRE

- Si l'animal est blessé (sang visible), attrapez l'animal avec des gants en cuir ou enveloppez-le dans une couverture épaisse.
- Faites attention aux serres des rapaces ou au bec des échassiers (héron, cigogne).
- Appeler le centre de sauvegarde de la faune sauvage le plus proche.
- Placer l'animal dans un carton adapté pour qu'il ne s'échappe pas pendant le transport.

À NE PAS FAIRE

- Ne jamais donner à boire ou à manger, ni de médicaments (risques d'aggravations de son état physique).
- Ne pas donner de lait ni de pain aux oiseaux et aux mammifères (risque d'indigestion entraînant la mort).
- Ne pas ramasser les faons ni les toucher (contacter le centre de soin).
- Ne pas utiliser de cage à barreaux (cela abîme le plumage).
- Ne pas le manipuler, le montrer, le caresser, ou lui parler (source de stress pour l'animal pouvant entraîner la mort).

Contact : association Le Tichodrome
Tél. : 04 57 13 69 47
sms : 06 25 20 27 69.



© Adobe Stock



LES SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

Viriville propose un large panel de services qui viennent en aide aux Virivillois et Virivilloises de toutes conditions et de tous âges. Ces services englobent l'éducation, la culture, la santé, l'alimentation, les services à domicile, les transports, l'aide à l'emploi, etc.

Passons en revue ces différents services.

POUR LES TOUT-PETITS



Microcrèche Les petits poucets

Le bien-être des enfants est au centre des préoccupations de la Municipalité. À Viriville, diverses solutions d'accueil et d'animation sont proposées et s'efforcent d'être toujours plus adaptées aux besoins des familles.

MICRO-CRÈCHE

Le groupe Baby's school anime une micro-crèche "Les Petits Poucets" au 371 avenue Dr Turc à des horaires flexibles.
Contact : 06 58 78 02 36

RELAIS D'ASSISTANCE MATERNELLE (RAM)

il est ouvert aux assistantes et assistants maternels, aux parents et bien sûr aux enfants. Il permet d'informer et d'orienter les familles sur les différents modes d'accueil et de favoriser les échanges autour des questions éducatives et des pratiques professionnelles.

Le RAM propose des "temps collectifs" pour les enfants accompagnés de leurs assistants maternels : activités d'éveil ou jeux libres, à la ludothèque, tous

les mardis hors vacances scolaires de 13h30 à 17h30.

Contact : Bièvre-Isère 04 74 20 88 71

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

La P'tite bulle est un espace gratuit et anonyme à destination des enfants de 0 à 6 ans, des parents et futurs parents. Animé par des professionnels de la petite enfance, ce lieu permet de se rencontrer et d'échanger autour des questions de parentalité. Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés de leurs parents ou adultes référents.

Une session est organisée tous les jeudis de 8h45 à 11h30 (sauf 3 semaines en août et 2 semaines en fin d'année) à la ludothèque.

Contact et information :

Émilie Mathieu 06 07 50 88 18

POUR LES ENFANTS

ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

Le groupe scolaire accueille deux classes maternelles et quatre classes primaires ; les locaux et le personnel extra-scolaire sont financés par le budget communal. L'école de la Pérouse accueille environ 150 élèves et propose une cantine scolaire, une garderie et différentes activités extra-scolaires sous la conduite de la directrice Aude Rolando.

Renseignements : 04 74 54 03 15
accueil@viriville.fr

Pour une demande d'inscription scolaire, les parents doivent se présenter au secrétariat de la Mairie.

École de la Pérouse, 70 rue du Pont Neuf

Maternelle : 04 74 54 14 02

Primaire : 04 74 54 14 03

Périscolaire : 04 74 54 09 17

Cantine : tarifs : 4.20€/repas/enfant ;



École maternelle et primaire

3.85€ par enfant pour une famille de 3 enfants et plus mangeant à la cantine de Viriville

Garderie : de 7h30 à 8h30 et de

16h30 à 18h. Tarif : 1.70€/enfant/garderie

En savoir plus : toute la gestion périscolaire des enfants se fait à partir du site: www.logicielcantine.fr/viriville.

POUR LES JEUNES



City stade

CITY STADE

Enfants et adolescents ont à leur disposition un espace de jeux, attenant à l'école, qui comprend un terrain multi-sports en synthétique, une aire de jeux pour enfants et un abri.

MISSION LOCALE DE LA BIÈVRE

Elle accompagne les jeunes dans leur parcours vers l'emploi : orientation, formation, premiers jobs... Une permanence se tient à l'espace Marguerite Dalban, 12 rue du Pont Neuf à Viriville. Contact : 04 74 79 18 18 - www.mission-locale-bievre.fr

ESPACE SOCIAL MARGUERITE DALBAN

Des permanences sont organisées chaque semaine en direction des jeunes :

Une conseillère jeunes tient une permanence le vendredi de 13h30 à 17h. Pour les plus de 25 ans bénéficiaires du RSA, le jeudi de 8h à 12h.

12 rue du Pont Neuf à Viriville - Tél : 04 74 79 18 18

POUR TOUS

BIBLIOTHÈQUE ET LUDOTHÈQUE

La commune entretient une offre culturelle conséquente avec une bibliothèque et une ludothèque très actives. La ludothèque, animée par Christèle Petit, est un lieu d'échange pour tous les âges où l'on peut jouer librement, emprunter des jeux, participer à des animations... C'est une des rares ludothèques de la région qui dispose d'un grand choix renouvelé de jeux pour petits et grands.

101 place de l'Église

Tél : 04 74 54 15 23

Mardi 9h-11h30, mercredi 9h-11h30 et 13h30-16h30, jeudi 16h30-17h30 (prêt de jeux uniquement), vendredi 9h-11h30

La bibliothèque, animée par Amélie Nicoud, et riche de près de 10 000 documents, dont 4 000 pour la jeunesse, propose un grand choix de nouveautés. Elle organise également des animations et des spectacles et accueille mensuellement les classes de l'école de La Pérouse. Un Poste informatique est à disposition gratuitement.

45 place de l'église

Tél : 04 74 54 13 84

Mardi, mercredi 10h-12h, jeudi 16h30-18h30, samedi 10h-12h



Bibliothèque

AIDE AUX TRANSPORTS

Plusieurs services d'aide aux transports sont offerts sur la commune.

L'association Le Tacot Bièvre-Valloire Mobilité, basée à Viriville, facilite l'insertion sociale et/ou professionnelle ainsi que le maintien en emploi des personnes rencontrant des difficultés de transport. Ces services sont utilisés en complémentarité avec les transports existants et couvrent le Pays de Bièvre-Valloire (70 communes).

Quatre services sont à la disposition des usagers : une centrale d'informations, un service transport à la demande, une location de cyclomoteurs et de vélos tous chemins (y compris vélo électrique).

**Pour toute information : Le Tacot Espace Marguerite Dalban
12 rue du Pont Neuf.
Tél. : 04 74 54 12 12**

AIDE AUX FAMILLES ET À LA PERSONNE

Pour aider les Virivillois dans leurs démarches administratives et autres, plusieurs services ont été organisés avec différents partenaires de la commune.

L'ADMR Famille, installée au 1 route de Chatenay, propose depuis plus de 70 ans l'aide aux familles en répondant à leurs besoins au plus près. Un personnel recruté pour ses compétences et ses qualités relationnelles est à l'écoute qu'il s'agisse de maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie, grossesse difficile, naissance, adoption, désir de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, difficultés dans la relation parents-enfants.

Une aide matérielle et morale peut être mise en place : entretien du logement,

du linge, courses, préparation des repas... aide dans le rôle éducatif ou dans la gestion du foyer.

Selon les besoins, le service intervient à domicile et propose une aide ponctuelle ou à plus long terme, pour quelques heures, une demi-journée ou une journée entière : aide ménagère à domicile, portage des repas, service téléalarme.

ADMR des Chambarans - Service à la personne

Tél. : 04 74 54 13 04

admrcmbr@fed38.admr.org

ADMR Familles

Contact : 04 76 56 35 99 /

famille38@admr.38.org



© Adobe Stock

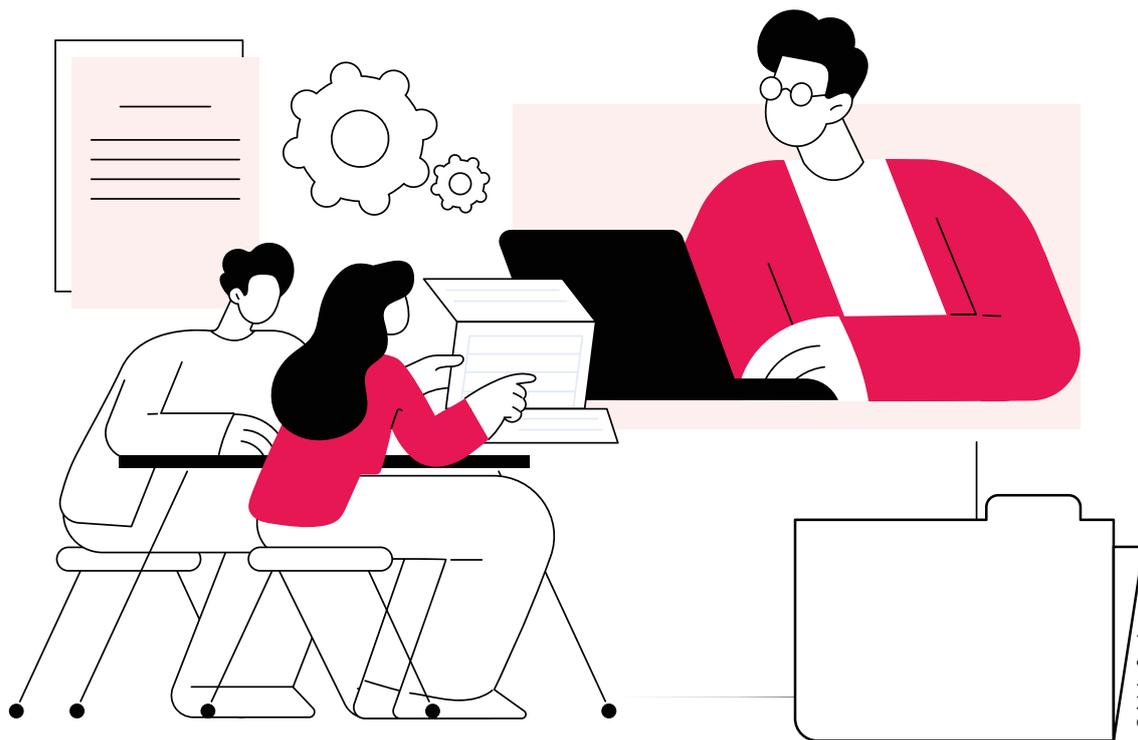
ACCOMPAGNEMENT/ AIDE AUX DÉMARCHES

Pour aider les habitants dans leurs démarches administratives et numériques, le bus MSA pour France Services stationne sur la place de la mairie tous les lundis des semaines impaires, de 9h à 12h.

PERMANENCE LOGEMENT PAR L'ADIL38

Un juriste de l'ADIL est à la disposition du public gratuitement pour informer sur les droits et les solutions en matière de logement et d'habitat. L'Association départementale pour l'information sur le logement, c'est un conseil juridique, financier et fiscal personnalisé sur l'accès à la propriété, la location, la copropriété, la fiscalité immobilière.

Permanence à l'espace Marguerite Dalban, 12 rue du Pont neuf, de 14h à 16h30, le 4^e vendredi du mois. En dehors de cette permanence, contacter l'Association départementale d'information sur le logement (ADIL) au 04 74 93 92 61.



POUR LES SENIORS

Si vous vivez à domicile et avez besoin d'aide au quotidien, si vous souhaitez faire des démarches de demande d'entrée en établissement... le Département de l'Isère offre différentes aides comme l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et l'entrée en établissement grâce au logiciel Via Trajectoire Grand âge porté par l'Agence régionale de santé et le Département de l'Isère. Ces services sont gratuits, confidentiels et sécurisés.

www.isere.fr/aides-pour-les-personnes-agees

AIDES À DOMICILE

L'ADMR des Chambarans dont le siège est situé 1 route de Chatenay propose des services à la personne sur mesure. Si vous souhaitez rester chez vous, évi-

ter une hospitalisation ou faciliter votre retour à votre domicile, vous pouvez faire appel aux services ADMR.

Ceux-ci peuvent organiser également le portage des repas à domicile, un service pratique et souple utilisé pour quelques jours ou plus longtemps.

L'ADMR propose également un service de téléalarme. C'est un système de sécurité destiné aux personnes âgées ou handicapées ; la téléalarme leur permet d'être mis en contact 7j/7 et 24h/24 avec un écoutant ou un service de secours, grâce à un médaillon à porter autour du cou.

Contact : ADMR des Chambarans
1, route de Chatenay
Tél. : 04 74 54 13 04.

info +

AIDE ALIMENTAIRE

Pour les personnes en difficulté, deux associations assurent l'aide alimentaire sur le territoire de Bièvre Isère :

Association d'aide alimentaire et sociale de Bièvre Chambaran, 3ABI

Tél. : 04 37 04 30 61

3abi.fr/beneficiez-de-laide-alimentaire

Restos du Cœur

Centre d'Accueil de Penol
670 route de La Côte Saint-André
38260 Penol

Tél.: 04 74 20 92 24

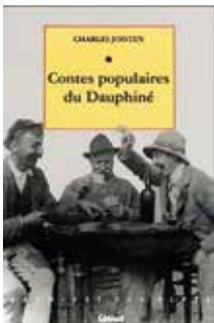
ad38.penol@restosducoeur.org



LA CHAPELLE DE GROLÉE, DES ENVIES, DES PROJETS...

Trio Nóta

Beaucoup de Virillois ont redécouvert avec plaisir, durant les Journées du patrimoine, la chapelle de Grolée entièrement restaurée. À cette occasion nous avons annoncé notre souhait de faire vivre ce lieu plein de charme le plus souvent possible au cours



de l'année, en y organisant des concerts, des spectacles et animations diverses.

La commission municipale pour le Patrimoine souhaite créer une association intitulée "Autour du château de Grolée" qui aura pour vocation : "Valoriser, faire connaître et animer la chapelle de Grolée et l'ensemble du site comportant les ruines du château"

Cette association ouverte à tous les amoureux du patrimoine de Viriville, pourra ainsi organiser régulièrement une programmation culturelle dans la chapelle.

Nous avons déjà plusieurs projets pour le prochain semestre 2024 dont vous pouvez d'ores et déjà retenir les dates du prochain trimestre :

SAMEDI 2 MARS À 18H

Spectacle "Bon sens et malice", Contes traditionnels du Dauphiné dits par

Pierre-Jean Chapuis, accompagné de deux musiciens, Chantal Veyrat au violon et André Veyrat à la guitare.

Ces textes puisés parmi le riche répertoire de littérature orale notamment du XIX^e ont été recueillis par Charles Joisten, qui pendant plus de 20 ans a rassemblé les paroles de nos anciens.

Tarif d'entrée 5€.

DIMANCHE 21 AVRIL À 18H

Concert du Trio Nóta organisé par l'association Aïda dans le cadre de la manifestation "LES allÉes chantent, un tour d'Isère en 80 concerts". Ce spectacle initialement programmé le 9 décembre avait dû être reporté pour des raisons tout à fait indépendantes de notre volonté. Il s'agit de chants hongrois et roumains interprétés a cappella. Entrée libre.

Renseignements :

www.les-allees-chantent.fr



En 2 mots

LE DIABLE AU COR

Proposée par l'association La Joie de vivre, une soirée théâtre produite par la Compagnie la Bièvre du samedi soir et organisée par Anim'Viriville, à la salle du Pont neuf à 20h30. Entrée 8 euros.





FORMAFOOT BIEVRE-VALLOIRE

La trêve de fin d'année arrive. C'est le moment de faire le bilan de la première partie de saison.

Nouveauté cette année : création d'un groupement avec le FC Brézins dans toutes les catégories jeunes et féminines, ceci afin d'avoir un effectif plus conséquent et plusieurs équipes par catégorie et créer des groupes de niveaux. Ce qui permettra à tous les joueurs d'évoluer contre des équipes d'un niveau similaire au leur.

Les effectifs sont en légère hausse surtout du côté des U19 et des Seniors. Du côté sportif, les U7 et U9 découvrent ou approfondissent les règles collectives du football tout comme les U11. Les U13A ont fini 1er de leur poule et joueront la 2ème partie de saison en D2, tandis que les U13B évolueront en D4. Avec un effectif im-

portant les U15 font un bon parcours avec pour les U15A que des victoires (56 buts marqués et un seul encaissé) et une probable accession en D2 en deuxième partie de saison. L'équipe B réalise également une bonne saison avec une grosse rotation des effectifs et des joueurs qui débute le football à 14 ans. Ils sont actuellement 2° de leur poule. Les U17 se trouvent en milieu de tableau avec des hauts et des bas et un effectif un peu juste. Malgré de bonnes performances, les féminines à huit finissent 3° des poules de brassage et joueront en D2.

Parcours en dents de scie pour les trois équipes seniors malgré un gros effectif mais avec beaucoup d'absences lors des matchs et des entraînements. Cela devrait s'améliorer en deuxième partie de saison avec l'intégration des nouveaux

joueurs et un effectif particulièrement jeune cette saison. Les vétérans continuent de se faire plaisir et sont toujours présents pour la 3° mi-temps et pour préparer leurs traditionnels diots.

Bilan des manifestations : 52 doublettes présentent à la pétanque du 12 août, la fête de Jeanne Sappey s'est très bien déroulée malgré un manque de participation des seniors(es)

À venir : le loto du club le dimanche 21 janvier à la salle polyvalente de Viriville et les tournois en salle les 24 et 25 février 2024.

En espérant vous voir nombreux sur les bords des terrains pour encourager nos joueurs dans un esprit convivial.

Le groupement Brézins Formafoot (GBF) vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

LE KAFÉKIFÉ DÉMÉNAGE ET PARTAGE

Le temps passe... Voilà bientôt deux ans et demi que le tiers lieu Kafékifé est installé dans la salle de la rue de la poste. La situation aurait pu durer, mais comme le local doit accueillir la nouvelle agence postale, il a fallu trouver un autre lieu. Madame le maire, fidèle à son engagement auprès des associations, a vite imaginé le tiers lieu dans l'ancienne usine Pellet. L'idée était excellente car l'usine qui a eu ses heures de gloire n'attendait que cela pour retrouver vie et énergie. Le déménagement devrait avoir lieu au début de l'année.

Comme le club "La Joie de vivre" doit rejoindre le local dès que les travaux de la mairie commenceront, l'ambiance à l'usine sera chaleureuse. Nous vous y attendons tous pour un café, une causerie, un atelier, une dégustation ou un petit repas partagé, tous les samedis de 10h à 12h.



ACCA

La saison de pratique n'est pas loin de son terme (le 29 février 2024) et l'heure du bilan se profile.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette saison dans nos rangs deux nouveaux jeunes permis, une jeune Virivilloise et un jeune Virivillois, portant ainsi le nombre d'adhérents à 66.

Cette saison, malgré des indicateurs corrects et des observations printanières et estivales plutôt réjouissantes sur la bonne santé de la population de lièvres, il a été décidé de stopper précocement leur chasse devant l'analyse qualitative des prélèvements (proportion jeunes/adultes – mâles/femelles). Les autres espèces se portent bien à l'image du pigeon ramier qui n'a pas manqué de visiter les parcelles ensemencées en tournesol au printemps. La douceur constatée jusque tard dans la saison et le vent de sud assez fort au cœur des périodes habituelles de



© Acobe Stock

mouvements semble avoir perturbé les descentes d'oiseaux migrateurs.

Nous en profitons pour solliciter les habitants de Viriville dans ces collectes de données. Certains d'entre vous nous ont déjà fait remonter des découvertes d'animaux morts victimes de collisions ou de prédatons par le loup notamment. Toutes ces observations et constatations nous permettent en permanence de faire évoluer et d'adapter notre pratique.

Vous partez vous promener et vous

vous interrogez sur le déroulement ou non d'une chasse collective ?

Téléchargez l'application "Landshare" ou "IsereOutdoor". Ces dernières vous alerteront lorsque vous arriverez à 800m de la zone concernée.

Nous vous attendons le samedi 16 mars pour une matinée de nettoyage de la nature "J'aime la Nature Propre" et le samedi 27 avril pour notre matinée "diots-chipos-porguez".

acca.viriville@yahoo.fr

LES CONSCRITS



Liste de nos manifestations avec les dates :

13 janvier : vente de boudins à la chaudière

17 février : diots, caillettes

2 mars : bal (sous réserve d'autorisation préfectorale)

27 avril : bal (sous réserve d'autorisation préfectorale)

25 mai : jeux intervilles des conscrits

21 juin : feu de la Saint-Jean

13 juillet : concours de pétanque

17 au 20 août : fête de la Jeanne Sappey

Les conscrits 2024 de gauche à droite : Mathylde Lubrano, Alicia Brunjail, Acelia Koyuncu, Amélie Schummer, Corentin Cuzin, Bastien Verzier, Leny Navarro, Yanis Garapon, Titouan Aymoz, Marin Boulard, Mathieu Gillet, Charline Jacquier, Manon Berruyer, Alexis Surdon, Maxime Dompnier et Jane Ageron

Absents : Mathilde Garapon, Elsa Feray, Fanny Mavel, Steven Fougeray, Lola Collombat, Lucie Cosentino, Lysandre Raphael, Mathis Sanfedele et Cloé Gauchet.

En 2 mots

SOU DES ÉCOLES

415 c'est le nombre de kilos de fromage à raclette vendus le 10 novembre. Un franc succès pour cette opération gourmande !

Les événements à venir :

- courant mars aura lieu une vente de chocolats de Pâques
- le 28 avril se tiendra une marche ainsi qu'une chasse au trésor pour les enfants.

AGENDA

Janvier

Avril

Samedi 13

Vœux du Maire, salle du Pont neuf à 18h.

Matinée boudins des Conscrits, place des Buttes.

Dimanche 21

Loto de Formafoot, salle polyvalente à 14h.

Samedi 27

Matinée boudin, fricassée par l'association la Joie de vivre place du marché.

Février

Samedi 17

Matinée diots/caillettes des conscrits.

Jeudi 29

Assemblée générale avec repas couscous par l'association la Joie de vivre à 12h, salle du Pont neuf.

Mars

Samedi 2

Contes du Dauphiné à la chapelle de Grolée à 18h, entrée 5€.

Bal des conscrits (sous réserve d'autorisation préfectorale)

Samedi 16

Matinée de ramassage des déchets "J'aime la nature propre" organisée par l'ACCA.

Samedi 7

Randonnée pédestre. Yahkia (association humanitaire), départ de 7h30 à 10h30 salle du Pont neuf.

Samedi 20

Théâtre Bièvre du samedi soir organisé par Anim'Viriville à 20h30 salle du Pont neuf. Entrée 8€.

Dimanche 21

Concert Trio Nôta à la chapelle de Grolée à 17 h, entrée libre.

Samedi 27

Matinée Diots-Chipos-Porguez organisée par l'ACCA, place du marché.

Bal des conscrits (sous réserve d'autorisation préfectorale)

Dimanche 28

Randonnée pédestre du Sou des écoles.

Mai

Mercredi 1er

Foire aux livres et vinyles autour de l'église de 9h à 17h30.

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Accueil du public : lundi 8h30-13h et 14h-16h30, mardi, jeudi et vendredi 8h30-13h

Permanence du maire sur RDV

mairie@viriville.fr

Téléphone : 04 74 54 03 15

Bibliothèque : 04 74 54 13 84

Ludothèque : 04 74 54 15 23

Agence postale communale 04 74 31 07 65

De mardi à samedi 8h30-11h30

AUTRES PERMANENCES & SERVICES

Bièvre Isère Communauté : 04 76 93 51 46

Ordures ménagères et

Service des Eaux (h. bur.) 04 74 20 86 73

urgence week-end/nuit : 04 74 20 86 78

Enedis dépannage électrique 09 72 67 50 38

Trésorerie Saint Marcellin 04 76 64 09 98

Mission Locale (16-25 ans) : 04 74 79 18 18

France Service (aide aux démarches administratives) :

tous les lundis semaines impaires sans RV devant la mairie

Pôle santé : 04 26 05 37 58

SERVICES D'URGENCE

Police 17 - Pompiers 18

Samu 15 (Samu social 115)

Appel d'urgence européen 112

SOS Médecins 3624

Violence conjugale 3919

Pharmacie de Garde 3915

Enfant en danger 119

NUISANCES

• L'utilisation des engins de bricolage et de jardinage est autorisée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• Le brûlage de tout déchet est interdit !

Déchèterie de Viriville :

lundi - mercredi : 9h-12h

mardi - samedi : 14h-17h

vendredi : 9h-12h et 14h-17h

ÉTAT CIVIL 2023

MARIAGE

PICHOT Kelly et GUERIN Aymeric 25/03/2023

VERNAY Maryline et BOURDAT Willy 29/04/2023

SIMON Emile et PISA Kévin 03/06/2023

REZZA Stella et COUTO Jason 22/07/2023

AILLOUD Tiffany et GIRIA Maxence 22/07/2023

MARTENOT Marie et DUC-GAVET Mathieu 08/09/2023

NAISSANCES

MONTAGNE Mia 09/12/2022

MOLLIER Alysson 12/01/2023

GARCIA Cathalina 15/01/2023

FRICKE CHANTIOUX Ayün 12/01/2023

REYNAS Léo 20/06/2023

FRANDON Justine 23/06/2023

MARCHAND Thais 24/06/2023

LESUR Martin 31/07/2023

BARDIN Lola 13/09/2023

GONDRAND Maé 24/09/2023

MOLLIER Jade 27/09/2023

DOS SANTOS Alba 07/11/2023

ALLINCKX Andréa 24/11/2023

DÉCÈS

ALLAERT Dominique Gaston 13/03/2023

BOUVIER-RAMBAUD Gilberte Marie Andrée épouse CARAS 03/04/2023

BAJAT Gaston Marius Joseph 08/04/2023

HOF Christophe 10/04/2023

GIROUD René Louis François 02/05/2023

DIÉ Robert 09/06/2023

PERROUD Louis Jean Prudent 11/06/2023

LAVIS Étienne Louis 12/06/2023

BERGDOLL Serge Robert 11/07/2023

CUVILLIER Georges Jules Robert 20/09/2023

Selon autorisation de publication des familles

Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application Gratuite PanneauPocket




www.viriville.fr

